

PROCÈS-VERBAL ___ COPIE DE RÉOLUTION x COPIE DE RÈGLEMENT ___

MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAMPDEN

S.T.T.P.
14 JUIL. 2008
LOCAL DE MONTRÉAL

A une séance ORDINAIRE, tenue le 08 juillet 2008 et à laquelle sont présents le maire suppléant BERTRAND PRÉVOST, et les conseillers suivants :

Monique Scholz, conseillère # 1, Lisa Irving, conseillère # 2, Alain Thibault, conseiller # 3, Guy Poirier, conseiller # 4, Nathalie Bernier, conseillère # 5.

formant quorum sous la présidence du maire suppléant

DIANE CARRIER, directrice générale / secrétaire trésorière est aussi présente.

RÉSOLUTION : 2008-07-78

Résolution d'appui pour maintien du service postal public et universel

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAMPDEN

ATTENDU QUE l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

ATTENDU QUE si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

ATTENDU QUE la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

ATTENDU QUE le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

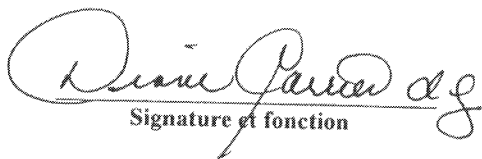
Il est proposé par Alain Thibault, appuyé par Nathalie Bernier

QU'IL SOIT RÉSOLU que la municipalité du Canton de Hampden fasse parvenir une lettre ou un mémoire à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant notre opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigent que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

Adoptée à l'unanimité

C.P. 1055
la Patrie, CC
JOB 140

Extrait certifié conforme
Donné ce dixième jour du mois de juillet 2008

A handwritten signature in cursive script, appearing to read "Jean-Pierre d'g", written over a horizontal line.
Signature et fonction